

Pour plus de « transparence » dans les sondages

■ Jean-Pierre Sueur propose plus de transparence et de rigueur dans les sondages politiques, à 14 mois de la présidentielle.

Plus encore que les 23 % ou 24 % d'intentions de vote (sondages Louis Harris Interactive / Le Parisien parus dimanche et mardi) créditant Marine Le Pen en tête du premier tour de la présidentielle, c'est la nature même de ce sondage

qui est pointée du doigt par le sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur.

Co-auteur avec son « collègue » de l'UMP, Hugues Portelli, d'une proposition de loi sur les sondages, adoptée « à l'unanimité » par la chambre haute le 14 février, le sénateur du Loiret conteste les chiffres avancés. Et démonte point par point la méthode, « au-delà même de toute considération politique », précise-t-il. Question de « transparence, de rigueur et donc de clarté ».

Tout d'abord, le sondage Harris Interactive a été réalisé via Internet. Cette technique est la plus simple, la plus économique aussi, mais de loin la moins fiable. « Elle ne touche pas tout le monde. De plus, l'échantillon du Parisien (1.618 personnes, NDLR) n'est pas bien défini. Il serait issu d'un échantillon représentatif... qu'est-ce que cela veut dire ? », s'interroge Jean-Pierre Sueur.

Des sondages peu sérieux

Depuis quand de simples clics relèvent-ils de l'enquête ? Et comment s'assurer de la « sincérité des internautes ou de leur représentativité ? » D'autant qu'on apprend que les personnes qui ont accepté de répondre ont touché une forme de rémunération. « La différence avec la loi de 1977, c'est qu'on indique, pour tout sondage, qui le paie et que ce soit rendu public. »

Le sénateur relève en outre l'absence de mention sur « la marge d'erreur » qui, pour ce sondage-là, « se situe entre plus ou moins deux et plus ou moins trois points ». Difficile

alors d'affirmer qui serait en tête « avec une marge d'erreur égale à l'écart ».

Enfin, Jean-Pierre Sueur pose le problème des redressements et « des critères de calcul », réclamant des résultats bruts, ainsi que l'ensemble des questions-réponses soit écrit.

Cette loi, si elle est adoptée par l'Assemblée nationale, limiterait de facto les sondages jugés peu sérieux, relevant de « la marchandisation du débat d'idées et de la manipulation politique », voire médiatique.

Richard Zampa.

« Ne pas faire le jeu du FN »

Jean-Pierre Sueur, comme nombre de responsables politiques, de gauche à droite, en passant hier par le centre, reconnaît « l'incontestable montée du Front national incarné par Marine Le Pen ». Pour controversés qu'ils soient, les sondages Harris Interactive plaçant Marine Le Pen en tête du premier tour de la présidentielle ont le mérite de poser

le débat. « Primo, il ne suffit pas de critiquer les sondages mais répondre aux propositions du FN si elles étaient appliquées. Secundo, la droite ne peut se placer sur le terrain de Marine Le Pen. C'est jouer avec le feu. Tertio, la gauche doit apporter des réponses concrètes et de vraies alternatives à la démagogie du FN », conclut le sénateur PS du Loiret.

Le Front national inquiète la droite

Le sondage sur Marine Le Pen fait d'autant plus causer qu'avant les présidentielles, il y a... les cantonales. Le Loiret compte des représentants du Front national dans chaque canton, qui font campagne sur des thèmes plutôt nationaux. Atteindront-ils, en particulier dans des cantons ruraux, des scores supérieurs à 12,5 % des inscrits (donc

25 % pour un taux de participation de 50 %) qui leur permettraient de se maintenir au second tour ? « C'est une inquiétude », reconnaît Éric Doligé, président UMP du conseil général. Et ce, d'autant qu'il y a, pour ce premier tour, au moins deux candidats de droite ou divers droite dans certains cantons : deux à Châteauneuf, à Artenay, à Pui-

seaux, à Château-Renard, et trois à Orléans-Bannier. « Ces "primaires" à droite au premier tour ne sont pas dangereuses quand la participation est de 60-65 %, mais l'est dans les conditions d'aujourd'hui », estime l'élu. Verdict le 20 mars pour ce « sondage » grandeur nature.

Anne-Marie Coursimault.



Pour le sénateur Jean-Pierre Sueur, « il est important que les sondages soient financés, réalisés et publiés en toute transparence ».